

# Nouvelles de **chez nous** et de partout...

Décembre 2024

Vol. 13, n° 12

Revue de la Fédération des associations de familles du Québec

## Le mot du président

À l'assemblée annuelle du 4 mai 2024, certains ont été étonnés de nous voir soulever l'hypothèse d'une dissolution de la Fédération dans un proche avenir. Ceux qui sont impliqués dans le suivi des affaires de la Fédération depuis plusieurs années l'ont moins été. Il en va sans doute différemment pour celle ou celui qui participe à la vie de son association de familles depuis peu. Des personnes n'ont peut-être pas suffisamment de points de repère pour comprendre comment nous en sommes arrivés là. Cela demande une rétrospective des événements pour l'expliquer.

En ce qui me concerne, je suis devenu vice-président de mon association de familles en 2011, président en 2012, ce qui m'a donné l'occasion de participer à une rencontre du type « Lac-à-l'épaule » organisée le 13 octobre 2012. Celle-ci avait justement pour but de dynamiser la Fédération, ce qui témoignait déjà d'un certain malaise. J'ai alors pris connaissance de la réalité des autres associations de familles représentées et réalisé que tout n'allait pas aussi bien que dans la mienne. On attendait des dirigeants de la Fédération des initiatives susceptibles de créer un momentum pour relancer le mouvement que nous constituons et ainsi faciliter le recrutement de nouveaux membres, la promotion de nouvelles associations, la tenue de grands rassemblements, de salons et de conférences. J'avoue que je ne comprenais pas très bien ce qui se

passait et comment il serait possible de générer un tel momentum, une mission impossible à première vue.

Comme j'étais en quelque sorte un petit nouveau, j'espérais que tout deviendrait plus clair avec le

temps. Je ne réalisais pas alors que l'on rêvait probablement en fait, sans l'exprimer comme tel, de régénérer un engouement comme celui qui avait existé jusqu'au 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec en 2008, lequel était attribuable en bonne partie à cet anniversaire. La fédération comptait d'ailleurs 184 associations membres cette année-là, beaucoup plus que présentement (110 en 2019, environ 70 en 2024).

Un document produit par un Comité d'orientation, financement et marketing proposait en avril 2013 de faire de la Fédération une locomotive à la tête d'un long convoi d'associations. Il fallait cesser de se limiter à un rôle de service, c'est-à-dire de rester à la remorque des besoins manifestés par les associations. C'était cependant oublié, d'une part, que la fédération n'a d'abord été créée que dans ce but et, d'autre part, que la locomotive espérée était en réalité dotée



**Michel Bérubé**

d'un personnel très limité, en fait une secrétaire-comptable et trois techniciens. Le premier de ceux-ci, Yves Boisvert, jouait déjà le rôle d'homme à tout faire en répondant aux demandes des associations et en les aidant à régler divers problèmes, notamment avec les sites web. Les deux autres techniciens avaient une fonction spécialisée, l'un comme graphiste affecté au montage des bulletins de nos associations et l'autre dans le cadre d'un contrat de la BANQ pour la production de films et de microfiches.

Quant au conseil d'administration, il n'a jamais été constitué pour demander à ses membres, des bénévoles déjà tous impliqués dans la gestion de leur propre association, de devenir des organisateurs d'événements ou des sollicitateurs de ressources financières auprès du secteur privé. S'il avait été question d'imposer un fardeau de ce genre aux membres du CA, il aurait encore été plus difficile, comme ça l'est devenu depuis, de renouveler la composition du conseil.

En 2014, on nous a obligé à abandonner notre local à l'université et à en chercher un ailleurs, ce que nous avons trouvé dans un parc industriel. Le déménagement des locaux de la Fédération a entraîné une dépense d'énergie peu compatible avec le virage miraculeux que l'on attendait d'elle. Quand le ministère de l'Éducation a annoncé en 2016 qu'il allait cesser de nous subventionner, notre contrat avec la BANQ ne générant plus que des miettes, il a fallu se priver de notre personnel et chercher à survivre par d'autres moyens. Il a également fallu déménager de nouveau en 2017 pour faire des économies et parce que nous n'avions plus besoin, faute d'employés, du même espace. Notre bail n'a pas été renouvelé en 2023, le local n'étant plus utilisé par les associations. Comme il a fallu vider celui-ci, ce fut l'équivalent d'un troisième déménagement en quelques années et même un peu plus, puisqu'il nous fallait aussi nous débarrasser du mobilier et faire un bon tri des documents à conserver.

Les associations ont également perdu des membres entretemps, les revenus provenant des cotisations s'en trouvant affectés pour la fédération. Nous avons évoqué cette réalité par quelques chiffres dans le numéro de juin dernier : 2010 : 46224\$ représentant 23 112 individus à 2\$ par membre, 2011 : 43163\$, 2012 : 39623\$, 2013 : 39871\$, 2014 : 39238\$, 2015 : 44881\$, 2016 : 40561\$, 2017 : 31520\$, 2018 : 30524\$, 2019 : 28762\$, 2020 : 25786\$, 2021 : 22017\$, 2022 : 21769\$, 2023 : 21514\$, 2024 (au 1er mai) : 15454\$. La réduction de cette source de financement s'est particulièrement fait sentir à partir de 2017 dans la foulée de notre subvention perdue. La baisse s'est poursuivie depuis.

Une autre tuile devait nous tomber sur la tête, le centre d'achat Laurier Québec refusant d'accueillir de nouveau en 2016 le salon que nous y tenions annuellement depuis des années. Celui-ci a donc été annulé pour cette année-là. Nous nous sommes rabattus en 2017 sur un centre d'achats situé à Lévis que les associations participantes n'ont pas particulièrement apprécié. Nous devions encore apprendre à fonctionner sans permanence, ce qui nous a amené à conclure une entente « clé en mains » avec la FADOQ pour tenir un mini-salon à l'intérieur du Salon FADOQ 50 ans + de Québec. Cette expérience réalisée en 2018 a été renouvelée en 2019 avant d'être interrompue en 2020 à cause de la pandémie. En 2019, nous avons tenu un concours qui a incité des centaines de personnes à fréquenter la section du Salon consacrée aux associations de familles. Bien peu de personnes se sont toutefois arrêtées au kiosque d'une association de familles, préférant ceux des kiosques que nous avions sous-loués à d'autres organisations, faute d'un nombre suffisant d'associations de familles pour occuper l'espace disponible. Il a fallu encore là dépenser beaucoup d'énergie pour réduire le déficit causé par cette expérience.

Nous en avons retenu que la période des salons était terminée. Les associations qui ont boudé l'expé-

rience nous ont d'ailleurs avoué pour la plupart qu'elles n'avaient tout simplement plus de bénévoles pour tenir un kiosque pendant deux ou trois jours. En trame de fond, il nous a aussi fallu constater que la généalogie n'est plus le moteur de développement sur lequel peuvent compter les associations de familles. Des entreprises privées comme Ancestry représentent une concurrence difficile à affronter.

Faute de personnel, nous avons conclu des ententes de disponibilité avec Marcel St-Amand, pour qu'il s'occupe de toutes les questions financières, et avec Yves Boisvert de façon à répondre aux besoins d'aide provenant des associations. Ce-dernier demeurait ainsi

disponible pour produire des bulletins, mais en contractant directement avec les associations qui le souhaitaient. Un contrat le liait aussi à chaque mois pour la production des Nouvelles de chez nous. Cet arrangement établi sur une base contractuelle, qui se voulait provisoire, a perduré dans le temps à cause de la pandémie. Yves a d'ailleurs fait beaucoup plus que ce que visaient les contrats, notamment pour la protection des sites web et à l'occasion des déménagements.

Cela dure ainsi depuis sept ans, ce qui nous a permis de mieux comprendre dans quel environnement nos associations de familles évoluent. À mon avis, le temps est venu d'en prendre acte et une décision en conséquence.



# Les Français de l'Angleterre d'autrefois

(suite d'août 2024)

Par Michel Bérubé

Quand il est question de l'effet des croisades sur le développement de la chevalerie ou encore, de la multiplication des cathédrales et des abbayes, il y a un lien à établir entre la place de l'écrit, donc de l'éducation, et la conservation en Angleterre d'archives remontant au Moyen-âge. « À côté des personnalités que sont les grands officiers, il y a des bureaux. À tous les niveaux du gouvernement et de l'administration, c'est le règne de l'écrit. Très tôt, et en tout cas bien avant le gouvernement des Capétiens<sup>1</sup>, les maîtres de l'état anglo-normand font grande consommation de parchemins. L'administration centrale du roi est peuplée de « maîtres », autrement dit de clercs formés dans les écoles.<sup>2</sup> » Les parchemins sont conservés sous la forme de rouleaux, des « *rolls* » ou « *Close rolls* » en anglais.

J'ai déjà signalé qu'un **William de Berughby** avait été « institué » vicaire en 1328 pour la paroisse de Saint-Probe, aujourd'hui Probus, dans les Cornouailles et ce, par Mgr Grandisson, dans un texte écrit en vieux français anglo-normand. Il y a d'autres traces de ce William. Le 1<sup>er</sup> janvier 1332, il est curé (« rector ») à Hatherup. Il obtient ce jour-là une dispense de l'évêque de Worcester pour aller rencontrer le roi, alors Édouard III. Un peu plus tard, il est présenté comme « king's clerk ». William se servit d'une licence de « preferement » le 6 décembre 1337 en choisissant la paroisse de Kildesby dont il devient le curé. Cela correspond justement de nos jours à Kilsby, le village voisin le plus près de Barby, autrefois Beruby ou Berobi. Il est même question ensuite de la commune (villata) de Beroubi-Kilsdesby.

Le titre de « king's clerk » correspond à un rôle de conseiller clérical du roi, ce qui implique une responsabilité en termes de service public ou dans le cadre des relations diplomatiques. Il y a d'ailleurs plusieurs actes juridiques dans les « *Close Rolls* » pour lesquels

on retrouve William de Berughby, clerk, dans ces années-là ou le nom BERUGHBY, notamment en 1326, '29, '32, '36, '37 et même 1349. Toujours sous Édouard III, un autre acte désigne William de Berughby comme un des deux procureurs en Angleterre, avec Geoffrey Chabot, de l'Abbaye de Saint-Nicolas situé à Angers, en France, pour 3 ans, de 1344 à 1347.

Le 14 octobre 1341, il est par ailleurs fait mention d'un **Robert de Berughby**, *chaplain, to the vicarage of the church of Lecchelade in the diocese of Worcester*, paroisse située à l'ouest de Coventry. Il reçoit sa cure en **cadeau du roi** pour avoir protégé ses terres et parce qu'il est l'héritier du duc de Kent. C'est alors Edmond II Plantagenet qui est duc de Kent. Il a lui-même hérité du titre de son père, Edmond Ier surnommé *Woodstock*, demi-frère du roi Édouard II, qui a été emprisonné après avoir abdicqué, en 1327, année où il meurt mystérieusement, peut-être sur ordre de la reine Isabelle, dès lors régente pour son fils mineur, Édouard III. Quoiqu'il en soit, il est surtout intrigant de voir qu'un Berughby soit l'héritier d'un Plantagenet, la dynastie régnante. Peut-être est-il possible que ces deux Berughby, William et Robert, soient des frères qui ont réussi à se hisser dans l'échelle sociale, peut-être même malgré des origines modestes. À la même époque, deux frères portant les mêmes prénoms, *William* et *Robert de Kilsdesby*, ont aussi fait carrière même s'ils étaient peut-être nés dans une simple hutte, dans le village nommé Kilsby de nos jours. William de Kildesby a été le secrétaire d'Édouard III et gardien du Sceau du Conseil privé dans les années 1330, donc très proche conseiller d'Édouard III. Il est impliqué alors dans les opérations de financement de la Guerre de cent ans. Une taxe qu'il a proposée pour l'exportation de la laine brute est ainsi à l'origine de l'apparition d'une classe de marchands nommée *staplers*. William a été impliqué

<sup>1</sup> En France

<sup>2</sup> FAVIER, Jean. *Les Plantagenêts. Origines et destin d'un empire, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éd. Fayard, 2004, page 373

dans cette guerre alors qu'il aspirait plutôt à devenir archevêque de York, ce pourquoi il obtint l'appui d'Édouard III. Ce fut cependant un autre fils du même coin de pays, William La Zouche, qui hérita du titre le 2 mai 1340.

Jeune, William de Kildesby a probablement bénéficié, comme son frère Robert, de la présence dans sa paroisse d'un curé nommé *de Dalderby*, frère de l'évêque de Lincoln (jusqu'à 1320), pour obtenir d'étudier au prieuré de Daventry, à portée de marche

de Kildesby. En 1334, son frère Robert devient même curé de la paroisse de Kildesby, avant d'être remplacé par William de Berughby, à la fin de 1337. Ce-dernier a fort probablement suivi le même cheminement que les frères Kildesby au sein de l'Église, avant de devenir lui aussi conseiller du roi. Ce sont des cas qui illustrent comment des clercs bénéficiant d'une certaine éducation ont pu se hisser parmi les cadres de la minorité francophone qui dominait en Angleterre à l'époque.

## Le rassemblement 2024 des Bérubé, l'heure d'un bilan.

**C**inquante personnes se sont retrouvées à Wendake, le 15 septembre dernier, pour tenir une brève assemblée générale et partager un bon repas. J'ai eu l'occasion également d'y faire une présentation intitulée *Des Beruby du Moyen-âge aux Bérubé d'Amérique*. Celle-ci constitue une nouvelle synthèse de l'information colligée à ce jour sur l'histoire ancienne de notre famille, un sujet pour lequel notre compréhension a beaucoup évolué avec le temps.

Il y a une trentaine d'années, un généalogiste m'avait dit qu'il n'y avait rien à trouver, pour une « famille ordinaire », avant que la tenue des registres de baptême et de mariage ne soit rendue obligatoire par l'Église catholique, juste avant 1540. Il fallait descendre de l'aristocratie pour avoir des chances de remonter plus loin dans le temps. J'ai pourtant dressé, au fil des ans, une longue liste de personnes ayant laissé des traces au Moyen-âge sous un nom comme Beruby, Berughby, Barube ou Berobi. J'en comprends maintenant que ces personnes appartenaient à la minorité française, souvent d'origine normande mais aussi bretonne, gasconne et même flamande, qui dominait en Angleterre par suite de la conquête du duc Guillaume de Normandie en 1066. Ces occupants étaient appelés Français par les Anglo-saxons. Ce sont ces mêmes Français qui ont bâti des châteaux en Angleterre pour se mettre à l'abri de la populace. La légende de Robin des Bois est révélatrice là-dessus

quand on réalise que les hommes de Robin, qui voulaient les riches pour donner aux pauvres, s'attaquaient en réalité à la classe possédante des *Anglo-Normands*, ces étrangers français.

La construction de cathédrales et de grands monastères (aujourd'hui en ruines) s'inscrit aussi dans la volonté de ces occupants d'assujettir les Anglo-Saxons à l'autorité de la minorité possédante. Comme plusieurs Beruby se sont retrouvés à la tête d'institutions religieuses ou de paroisses, il y a là indirectement un indice de l'appartenance de ces gens à des familles qui pouvaient être dirigées par un chevalier. S'il n'y a pas de baron connu ayant porté notre nom, il y a de nombreuses traces de porteurs du nom ayant détenu des propriétés importantes, un autre indice du lien d'appartenance à la minorité possédante. Je ne reviendrai pas là-dessus, le site Internet de notre association comportant beaucoup d'informations pour appuyer ce constat.

Les Beruby ont donc été des privilégiés jusqu'à la fin du règne des Plantagenêt en 1399. C'est ensuite au XVe siècle que se sont produits des bouleversements entraînant un certain éparpillement des partisans de la dynastie des Plantagenêt sur le continent. Cela ne s'est pas produit du jour au lendemain. Il y a des tiraillements jusqu'à la fin de la Guerre des roses en 1485. La ville de Calais, qui constituait une colonie anglaise sur le continent, a été au cœur de ces tiraille-

ments. Dirigée par la famille Zouche, d'origine bretonne, elle a orienté pendant un certain temps les profits du commerce international vers le financement de la cause des partisans du duc d'York au détriment de son adversaire Lancastre. Les Beruby étant très proches des Zouche, ils se sont eux aussi retrouvés dans l'eau chaude après la défaite des Yorkistes. Cela ne s'est pas amélioré après 1485 avec l'émergence de la dynastie des Tudor.

Mais, comme des Berby et Beroby se sont impliqués dans le commerce international au XV<sup>e</sup> siècle, il y a aussi d'autres explications possibles à la transplantation du nom de familles sur le continent. Ce qui étonne ensuite, c'est la présence de nombreux bourgeois, mais aussi de maîtres ou capitaines de navires chez les porteurs du nom installés sur le continent, en Bretagne comme dans la baie de Pasaïa, au Pays basque. Sans appartenir à la grande aristocratie, les Beruby ont continué de se comporter comme des gens qui refusaient de se considérer ordinaires.

S'ils ont été tentés de retourner dans les îles britanniques, leur appartenance à l'Église catholique les en a sûrement dissuadés au moment où apparaissent les premiers signes de ce qui allait se transformer en guerre de religion, en Angleterre tout autant qu'en France. Il y a d'ailleurs un martyr officiel de l'Église catholique anglaise, William Burreby de Morland, qui a été jugé et rapidement exécuté en 1537 pour avoir été un des instigateurs du Pèlerinage de Grâce, une manifestation des gens du Nord qui protestaient contre la fermeture des abbayes et monastères par Henri VIII. Il faut dire que celui-ci craignait alors, depuis la répudiation de sa 1<sup>ère</sup> épouse, Catherine d'Aragon, de voir le Vatican et la Couronne espagnole s'organiser pour le chasser de son trône et y replacer un Plantagenêt. Rien n'était en quelque sorte joué pour de bon 50 ans après la fin de la Guerre des roses. Les Berrubé apparaissent en Normandie à cette époque. Un Berrubé sera d'ailleurs curé à Rouen dans les années 1580.

**Michel Bérubé**

---

## Les perles du web

Par Yves Boisvert

Les plus grandes archives du monde numérique, **archive.org**

Vous y trouverez des copies de vos vieux sites web, des milliers de livres, de films, des fichiers audios et de vieux logiciels. <https://archives.org>

Vox pop sur la télévision en couleur en 1972... Hilarant !

<https://www.youtube.com/watch?v=4BqHY0EBuCO&t=197s>

Gurky teste les pires restaurants de malbouffes aux États-Unis...

<https://www.youtube.com/watch?v=ONRm-H1CeFU>

Nota bene : Robespierre était-il méchant ?

<https://www.youtube.com/watch?v=A3HT4Ai8E7o>

La véritable histoire de Rollon, le viking qui a fondé la Normandie

<https://www.youtube.com/watch?v=Hp18ZkBwxi8>

Documentaire sur la construction de la Manic-5

<https://www.youtube.com/watch?v=40ruyllv1uk>

# La cigarette, la faucheuse de famille

Par Yves Boisvert

**J**e me souviens de mes plus anciens souvenirs depuis l'âge de deux ans, d'avoir vu mon père et ma mère, cigarette au bec à longueur de journée. La maison était toujours sous un nuage de fumée qui ne s'arrêtait que quelques heures par jour durant la nuit et recommençait vers 4 h 30 du matin. Chaque année, ma mère lavait les murs et les plafonds maugréant que ceux-ci étaient jaunies par la « boucane ». Comme si ce n'était pas assez, nous avions souvent de la visite à la maison qui elle aussi fumait comme une locomotive au charbon.

Lorsque nous allions en voiture, les fenêtres fermées l'hiver, la cigarette nous tuait à petit feu inexorablement.

Plus tard, mon frère et ma sœur devinrent fumeurs à leur tour, il y avait 4 fumeurs dans une maison de 5 personnes, ce qui veut dire aussi 4 personnes qui fument dans une voiture sur 5.

Enfant, dans l'autobus qui nous amenait à l'école, celle-ci était pleine de fumée. Elle amenait les hommes à l'usine avant nous.

À Noël chez mon grand-père, celui-ci fumait la pipe, le cigare et la cigarette... La maison étaient pleine de fumeurs. Sur 30 adultes dans la maison, il y avait 25 fumeurs.

Au début de la vingtaine, travaillant dans le milieu forestier à l'extérieur et en usine, j'ai dû respirer les cigarettes de mes 130 collègues sur le plan de travail. Ceux-ci en rallumaient une derrière l'autre.

Et puis...

Un jour, mon grand-père est décédé d'un cancer du poumon.

Ma mère a fait un double infarctus en 1982... Elle fumait à l'époque 4 paquets par jour. Elle est décédée en 1991, après avoir arrêté pendant un an. Elle commençait à fumer à l'aube et arrêtait vers minuit. Elle se levait aussi parfois dans la nuit pour en griller une.

Mon père est décédé en 2004 d'un cancer du poumon. Il fumait des « rouleuses » toute la journée comme Lucky Luke. Il avait arrêté dix ans auparavant.

Mon oncle, le frère de mon père est décédé en 2017, d'un cancer du poumon.

Un autre frère de mon père est décédé en 2023, d'un cancer du poumon.



Il y a quelques temps, un autre de mes oncles, du côté de ma mère est décédé d'un cancer de la gorge. Il n'avait jamais vraiment arrêté. Il pensait que le vapotage était moins dommageable.

Est-ce que plusieurs personnes dans cette énumération seraient encore en vie si la cigarette n'avait pas fait partie de leur vie, de leur ADN presque...? Peut-être pas, mais ils auraient sans doute vécu plus vieux et en meilleur santé.

Personnellement, comme aidant-naturel de mon frère aîné, j'ai malgré moi accepté de vivre pendant de 15 ans dans la boucane avant que la maladie et la pandémie oblige celui-ci à mettre fin de force à son habitude. Je ne vous parlerez pas du 12 \$ le paquet, deux par jour. 24 \$ x 365 en fumée par année.

Combien de familles devront encore subir les maladies liées au tabac? Pourquoi notre société accepte encore de cautionner la cigarette? Pour diminuer le nombre de gens sur le bord de la retraite ou à la retraite? Je me questionne. On empêche madame-monsieur-tout-le-monde d'avoir un poêle à bois en ville sous prétexte que ça occasionne du smog, mais de l'autre, on laisse des fumeurs dans des foyers pour personnes âgées polluer l'air des autres résidents.

Les compagnies de tabac vont bientôt verser la somme de 4,3 milliards de dollars aux victimes au Québec. Une goutte d'eau dans l'océan sachant que des milliers de personnes, des victimes collatéral de la fumée secondaire vont mourir dans les prochaines années.

Je n'ai jamais fumé de ma vie. Mais ayant vécu une grande partie de mon existence parmi des fumeurs, j'ai la certitude que je vais suivre les traces de mon père et de mon grand-père... Rien de bien réjouissant, sachant ce qui vient avec le cancer.

Je vous laisse sur cette boutade : Vous voulez fumer un jambon? Offrez-lui un paquet de cigarette !

**Joyeuses fêtes tout le monde!**

## Conte et légende du Québec

*Ce conte, écrit par Charles Laberge (1827-1874), apparut dans « L'Avenir » en février 1848. C'est une représentation typique des contes populaires de l'époque, avec des personnages également typiques. Lisez-le et amusez-vous, il en vaut la peine.*

Paris ne s'est pas fait en un jour... Terrebonne non plus. Or donc, Terrebonne, qui est aujourd'hui un beau et grand village étendu de tout son long sur la côte de la rivière Jésus n'était, au dernier siècle, qu'un tout petit enfant qui s'essayait en jouant à grimper sur la côte.

Il y avait dans ce petit village une petite maison, dont l'emplacement se trouve aujourd'hui au pied de la côte, au beau milieu de Terrebonne. Cette maison se trouvait à la fourche de quatre chemins, circonstance importante quand on sait que c'est toujours là que se fait cet effrayant contrat : la vente de la poule noire... Le ciel était beau mais la terre bien triste. L'automne l'avait jonchée de feuilles mortes, et les pluies l'avaient recouverte d'une hideuse couche de boue. Pourtant, il n'y avait pas de mauvais temps quand il s'agit de chômer une de ces fêtes canadiennes aussi vieilles que la première croix plantée sur notre sol.

Or c'était la Sainte-Catherine, ce jour de réjouissances nationales ; c'était la fête de cette sainte dont le nom seul apporte le sourire sur les lèvres des Canadiens.

Terrebonne était alors, comme il l'est encore, essentiellement français, de sorte que tout ce qu'il y avait de gai s'était donné rendez-vous à la fourche des quatre chemins. La toilette était au grand complet ; de beaux grands garçons à la tournure cavalière, et des jeunes filles charmantes (*comme il y en a encore à Terrebonne*).

Quand tout ce jeune monde fut disposé dans un local de vingt pieds carrés, c'était charmant à voir ; toutes ces têtes qui s'agitaient, ces pieds qui trépignaient, ces sourires, ces oeillasses, ces petits mots jetés négligemment dans l'oreille d'une voisine en passant, tout cela formait le plus joli coup d'oeil.

Après qu'on se fut donné force poignées de main, et peut-être quelques baisers (*ce dont la chronique*

*toujours discrète ne dit rien*), quand les jeunes filles eurent bien babillé, et se furent débarrassées de leurs manteaux, quelque chose frappa d'abord tous les jeunes gens à leur en faire venir l'eau à la bouche : une forte odeur de sucre était répandue dans la maison.

Dans un coin, il y avait une cheminée que réchauffait un bon feu ; sur ce feu, étaient disposées méthodiquement deux grandes poêles à frire, qui contenaient, ce que tout le monde a deviné, de la mélasse ; car que faire à la Sainte-Catherine, si l'on ne fait pas de la tire ? La liqueur s'élevait à gros bouillons au-dessus des poêles, pour annoncer que tout serait bientôt prêt. Tous les yeux étincelèrent de joie.

Après quelques minutes d'attente employées à se prémunir contre les dangers qu'allait courir la toilette, le sucre fut apporté dans l'appartement. Il n'y a pas besoin de dire que ce fut une fureur ; tout le monde se jetait dessus, en arrachait les morceaux des mains de ses voisins avec des éclats de rire fous ; tout l'appartement fut métamorphosé en une manufacture de tire. Il y en avait partout, au plancher d'en haut comme à celui d'en bas ; l'appartement en était saturé.

Puis, les lignes se formèrent, on joua à la seine avec de longues cordes de tire qui pêchaient les gens par le visage, chacun se permettait de dorer la figure de son voisin ; tout le monde était sucré, barbouillé, tatoué, de la façon la plus pittoresque.

C'était un brouhaha dans la maison à ne plus entendre, un tintamarre à devenir sourd. Une seule chose pouvait ralentir l'entrain et, pour un instant du moins, donner un peu de répit, c'était la musique, ce charme qui entraîne tous les êtres vivants quelque grossiers que soient ses accords.

Mais ici le roi des instruments venait de résonner. Un jeune blondin, à figure prétentieuse, assis

dans un coin, promenait à tour de bras son archet sur son violon, en battant la mesure à grands coups de pied. Tout le monde se mit à fredonner et à sautiller : la tire était vaincue. Les souliers volent d'un bout à l'autre de la chambre sans qu'on les voit partir, les gilets en font autant : c'était un enchantement, un sort.

Deux couples entrent en danse, et entament une gigue furieuse, chacun de leur côté. Les sauts, les gambades, les saluts, les demi-tours à droite et à gauche, c'était un vrai tourbillon, c'était comme la chanson : sens dessus dessous, sens devant derrière. À la gigue succéda la contredanse, la plongeuse, le triomphe, toutes danses animées, vives et gaies. Tout le monde était transporté. Danseurs et danseuses, hors d'eux-mêmes, sautaient, frottaient, piétinaient à en perdre la tête. Au moment où la danse était le plus animée, on entend tout à coup frapper à la porte : ta, ta, ta.

- « Ouvrez », dit un des danseurs.

Un monsieur, vêtu en noir des pieds jusqu'à la tête, à la figure belle et intéressante, à la tournure distinguée, entre dans la maison. Chacun des assistants, avec cette politesse hospitalière, caractère national des Canadiens, s'empresse autour du nouveau venu ; mille politesses lui sont prodiguées, et on lui présente un siège qu'il accepte. Les gens furent un peu surpris ; mais la politesse, l'hospitalité vraie et cordiale est si naturelle chez nos habitants, fait tellement partie de leurs moeurs, que l'étonnement fut de courte durée.

La danse recommença comme de plus belle. L'étranger émerveillé regardait avec intérêt cette gaîté franche, si naïve, si expansive. Après quelques minutes, le monsieur étranger fut poliment invité à danser ; il ne se le fit pas répéter et accepta l'offre de la meilleure grâce du monde. Il choisit parmi les jeunes filles une des plus jolies, et la promena tambour battant dans tout l'appartement.

Tout le monde admirait les grâces et la bonhomie de l'étranger, quand tout à coup, la danseuse pousse un cri qui fait tressaillir tous les assistants

et s'évanouit. La main de son partenaire avait violemment pressé la sienne... On la transporte

dans une chambre, où les soins lui sont prodigués. La danse fut interrompue, tous les assistants commencèrent à regarder le monsieur avec soupçon. Le plaisir avait fait place à l'inquiétude. Un des jeunes gens s'avance vers l'étranger et lui demande son nom.

Pas de réponse. Tout le monde se regarde avec étonnement : quel est cet homme singulier ? La demande réitérée ne reçoit pas plus de réponse, même mutisme. L'étranger paraissait cloué à son siège, sans mouvement aucun ; seulement, ses yeux commençaient à devenir plus brillants. Les jeunes gens tinrent conseil, et on résolut de le faire sortir. L'un d'eux lui dit tranquillement :

- « Monsieur, nommez-vous, ou sortez. »

Pas de réponse. Les jeunes filles effrayées se retirèrent dans un coin de l'appartement, attendant avec anxiété le dénouement de cette scène extraordinaire.

- « Nommez-vous, ou sortez », répéta un des jeunes gens.

Pas de réponse. Un silence morne régna pendant quelques secondes. Tous restaient indécis, presque terrifiés, en voyant cet homme impassible qui ne bougeait pas. Un des plus résolus dit aux autres :

- « C'est la dernière fois, il faut qu'il sorte. »

Chacun hésite à s'approcher le premier. L'étranger ne bouge pas davantage ; seulement ses yeux deviennent de plus en plus brillants et lancent des éclairs ; tous les assistants en sont éblouis ; personne ne peut soutenir son regard de feu.

- « Sortez, sortez. » Pas de réponse.

- « Eh bien ! Il faut le sortir », dit l'un d'entre eux.

Plusieurs s'approchent de lui en même temps et le saisissent, l'un par le bras, l'autre par le revers de son habit. Ils font un violent mais inutile effort ; il reste ferme et inébranlable sur sa chaise, comme une masse de plomb. Ses yeux deviennent plus ardents, toute sa figure s'enflamme graduellement ;

en même temps, une violente commotion se fait sentir, la maison tremble.

- « C'est le diable ! » crie d'une voix perçante le joueur de violon, qui lance son instrument sur le parquet.

- « C'est le diable ! C'est le diable ! » répète tout le monde.

Impossible de peindre la frayeur, le trouble, la confusion ; portes, châssis, tout vole en éclats sous les coups des fuyards ; des cris déchirants se font entendre de tous côtés. Il n'y a pas assez d'ouvertures pour recevoir à la fois tout ce monde qui se heurte, se presse, s'étouffe. Les lambeaux de gilets et de robes restent accrochés aux portes et aux châssis. Les blessures, les meurtrissures font pousser des gémissements. À droite, à gauche, les jeunes filles tombent évanouies. Les plus alertes fuient à toutes jambes en criant, et réveillent tout le village avec ces lugubres mots :

- « Le diable ! Le diable ! »

Tous les habitants se lèvent ; on sort, on s'informe. Quand le fort de la terreur fut passé, que quelques-uns eurent recouvré leurs esprits, ils racontent ce qu'ils ont vu.

- « Allons trouver M. le curé », dit une voix.

- « Allons le trouver », répètent les autres.

Ils arrivent au presbytère, et trouvent le curé debout sur le seuil de sa porte, pâle, défait, ne sachant que penser. On lui raconte l'effrayant événement dans tous ses détails :

- « C'est le diable », lui dit-on, « C'est le diable. »

Quand le curé eut bien pris ses informations :

- « J'y vais aller », dit-il, « Attendez-moi un instant. »

Le curé rentre dans son presbytère, se dirige vers sa bibliothèque, et y prend un petit livre à reliure rouge, le petit livre mystérieux, le Petit-Albert. Il revient après quelques minutes, et tous se dirigent vers la maison, non sans trembler.

Le curé s'arrête à quelques pas, et fait signe à ses gens de ne plus avancer. Une clarté éblouissante était répandue dans la maison, on eût dit que l'incendie y exerçait ses ravages. Le curé regarde dans la maison et aperçoit un homme de feu assis sur une chaise toujours à la même place, immobile.

Surmontant la frayeur qui le gagnait malgré lui, il ouvre le Petit-Albert et en lit à haute voix quelques passages... L'homme de feu ne bouge pas. Il recommence à lire, accompagnant sa lecture de signes mystérieux, l'homme de feu s'agite violemment sur son siège.

Le curé lit encore quelques mots, puis il dit à haute et intelligible voix :

- « Au nom du Christ sortez d'ici ! »

Tout à coup la maison reçoit une violente secousse, le sol tremble sous leurs pas. Un tourbillon de feu passe à travers un pignon de la maison. Tous s'enfuient en poussant des cris effrayants.

Le diable était parti, emportant avec lui un des pans de la maison que l'on n'a jamais pu retrouver. Le curé s'en retourna tranquillement à son presbytère, le Petit-Albert sous le bras.

#### **Tiré de :**

La Fournée, bulletin des familles Boulanger

Volume 13, n° 4 - décembre 2008

## Le séisme du 5 février 1663

**C**e tremblement de terre commença le lundi gras, à cinq heures et demie du soir, et se fit ressentir sur une période de six mois.

Marie Guyart, mieux connue sous le nom de Mère Marie de l'Incarnation a vingt ans lorsqu'elle devient veuve de Claude Martin, qui lui laisse un enfant de six mois et un commerce en mauvaise posture. Après avoir remonté celui-ci, elle entre au cloître des Ursulines de Tours en 1632, y passe quelques années, puis arrive en Nouvelle-France pour instruire les jeunes Françaises et Amérindiennes.

C'est dans une des lettres à son fils qu'elle parle du séisme. «Le temps était calme et serein lorsqu'on entendit un bourdonnement épouvantable, comme le bruit d'un grand nombre de carrosses roulant sur des pavés avec impétuosité. Ce bruit n'eut pas plus tôt éveillé l'attention que l'on entendit, sur terre et sous terre, comme une confusion de flots et de vagues qui inspirait de l'horreur... L'on entendit comme une grêle de pierre sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. Une épaisse poussière volait partout. Dans la même pièce, des portes s'ouvraient d'elles mêmes et d'autres se refermaient. Les cloches des églises et les timbres des horloges sonnaient. Les clochers, aussi bien que les maisons, étaient agités comme des arbres au grand vent. Et tout cela, dans une horrible confusion de meubles qui se renversaient, des pierres qui tombaient, des planchers qui s'éventraient, des murailles qui se fendaient et d'animaux domestiques qui hurlaient.

On ne trouva pas plus d'assurance dehors que dedans. Par le mouvement de la terre qui trémoussait sous nos pieds comme les flots sous une chaloupe, on reconnut aussitôt un tremblement de terre. Plusieurs embrassaient les arbres qui, se mêlant les uns dans les autres, ne leur causaient pas moins d'horreur que les maisons qu'ils avaient quittées.»

L'on rapporte qu'il y eut à Québec 32 secousses la première nuit et à Montréal la terre trembla neuf fois en autant d'heures, selon Marguerite Bourgeois. «Le premier coup fut si fort dit-elle que la cloche sonnait avec la plus grande vitesse.» L'on apprend de plus, dans les annales manuscrites des Ursulines de Québec, que le tremblement de terre fit beaucoup de ravage en direction de Tadoussac, principalement dans les forêts. À Baie-Saint-Paul, une partie de la rive se détacha et glissa dans le fleuve Saint-Laurent pour devenir un îlot. Aujourd'hui, ce coin de pays s'appelle «Les Éboulements».

À la suite de ce tremblement de terre qui frappa Percé en Gaspésie jusqu'à la Nouvelle-Angleterre en passant par Montréal, les prêtres entendirent des milliers de confessions et l'on devint tout à coup plus croyant. On peut lire dans les *Relations des Jésuites*, tome 5: «Bons effets de Tremble-Terre, et de l'estat du Christianisme des Sauvages plus proche de Québec. Quand Dieu parle, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des Tonnerres, ou des Terre-tremble, qui n'ont pas moins ébranlé les coeurs endurcis, que nos plus gros rochers, et ont fait de plus grands remuemens dans les consciences, que dans nos forests et sur les montagnes.»

N'oubliez surtout pas que tout cela se passe en 1663.

### Tiré de :

Paru dans le bulletin Pages des Lepage  
Vol 12, no 1

Initialement paru :

### Claude Latour

Société de Généalogie de Saint-Eustache  
[www.linfonet.com/gene/](http://www.linfonet.com/gene/)

## Noël d'autrefois

Au mitan de ma vie  
J'ai soudain souvenir  
De mes Noëls d'antan.  
Au pied du sapin garni  
On pouvait voir frémir  
La ribambelle d'enfants  
Éparpillés sur les tapis  
Suppliant les parents  
S'arrêter de les faire languir.

D'un nuage de papier  
S'élevaient cris de joie  
Ponctués de oh! Et de ah!  
Dans les paquets défaits.  
Bien peu de jouets.  
Ce n'est pas cela qui comptait.  
Nous avons bien plus que cela  
Et ça nous laissait sans voix.  
Mais nous nous savions aimés.

Les découvertes terminées  
Il fallait se préparer  
Puisque bientôt, il serait minuit.  
Bien emmitouflés  
Cache-nez retroussé,  
Nous nous glissions dans la nuit.  
Le P'tit Jésus n'attendait que nous  
Pour se pointer au rendez-vous  
Fixé à l'humanité.

### Tiré de :

Gaétan Godbout, Le Campagnard  
Vol. 48, n° 4, décembre 2007

Au retour à la maison  
Les victuailles étaient étalées  
Et chacun pouvait se régaler  
de tourtières et cretons  
que maman avait préparés  
pour sa grande maisonnée.  
Le ventre plein, les yeux lourds  
Nous gravissions l'escalier  
Qui nous mènerait à un autre jour.

Aussitôt levés,  
nous reprenions nos jeux  
Où nous les avions laissés.  
Mais le grand air nous appelait.  
Vifs, nous enfilions mitaines et bonnets  
Et des collines, nous partions à l'assaut.  
chevauchant nos traîneaux  
Pour glisser à qui mieux mieux.

Ainsi se passaient mes Noëls  
à une époque pas si lointaine.  
Il suffisait de bien peu  
Pour nous rendre heureux.  
Quelques bonbons, des chaussons de laine  
constituaient souvent nos étrennes.  
Notre foyer était chaleureux  
Et la vie était belle.  
Mais tout cela n'est que souvenir  
Où sont donc passés mes rires  
Et ceux des autres enfants ?  
Je voudrais tant les voir revivre.

# Servage et esclavage en Nouvelle-France

On peut dire, preuve à l'appui, que tous les pays ont connu, dans leur histoire, des périodes durant lesquelles ils se sont permis de pratiquer l'asservissement.

Ce fut le cas en France notamment, à l'époque féodale, sous la forme du servage. À ce moment, les seigneurs qui possèdent une terre, possèdent en même temps les hommes et les familles qui y vivent et ils ont plein pouvoir sur leurs destinées.

Une autre forme d'asservissement est l'esclavage où l'esclave est dominé par une autre personne qui peut en disposer comme d'un objet qu'il a acheté. Enfin, il existe une troisième forme d'asservissement qui correspond au statut de « travailleur forcé » qui peut être imposé à certains individus.

En Nouvelle-France, la vaste majorité des colons était des cultivateurs et ne possédait pas d'esclaves. Seuls quelques nobles venant de France, ou des riches propriétaires, en possédaient. Notons cependant qu'il n'était pas rare que des communautés religieuses, comme les Ursulines, les Jésuites, les Récollets, les Sulpiciens et autres possèdent des esclaves.

## Le servage seigneurial

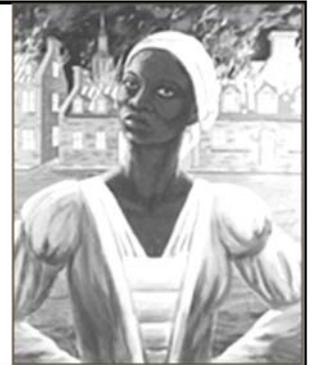
On peut avancer que le servage était en fait un véritable esclavage seigneurial. Les obligations des serfs par rapport à leur maître étaient très importantes. Ils devaient lui donner une partie de leurs récoltes et en cas de guerre, ils devaient aller combattre sous peine d'être dépossédés des terres qu'ils exploitaient ou encore condamnés et pendus pour désertion. De plus, il leur était interdit de quitter la colonie sous peine d'emprisonnement.

## Les « Panis », esclaves indiens

Bien avant l'arrivée des colons Français, les indiens pratiquaient déjà l'esclavage entre eux. Les indiens esclaves de la tribu des Panis (Pawnees) étaient bien souvent enlevés, lors de combats entre tribus, et revendus aux blancs. Ce sont en quelques sortes des prisonniers de guerre. Ils n'étaient jamais employés dans des tâches agricoles, mais plutôt comme domestiques, guides, trappeurs ou même soldats. On estime à environ 80 ans la période où cet esclavage a été pratiqué et à quelques centaines le nombre d'indiens concernés.

## Montréal, Printemps 1734 :

Maria Joseph Angélique fut soupçonnée d'avoir mis le feu à la maison de son propriétaire. Environ 50 maisons furent détruites. On en fit un exemple pour tous les Noirs en la torturant, puis en la soumettant à la pendaison.



## Les esclaves noirs venus d'Afrique et des Antilles

L'esclavage des noirs lors du régime français de 1534 à 1760 est un phénomène très marginal. Sur une période de 225 ans, on estime à 440 le nombre d'esclaves noirs.

Par contre, dans les vingt dernières années de la colonie française, environ 300 esclaves noirs, en provenance de la Nouvelle-Angleterre, seront ramenés en Nouvelle-France lors de captures faites à l'occasion de combats contre les Anglais.

## Les Anglais et les Espagnols, grands bénéficiaires de la traite des noirs en Amérique

Après la découverte de l'Amérique par Cristoforo Colombo en 1492, les Espagnols et les Portugais se lancent à la conquête des Caraïbes et du continent

sud-américain. Les Espagnols sont les plus actifs dans la colonisation de ce vaste territoire qui est, pour eux, une bénédiction divine tant il abonde en mines d'or et d'argent. Ils asservissent totalement les populations indigènes pour exploiter ces mines et expédier vers l'Europe d'importantes quantités de lingots d'argent ou d'or. Rapidement la population locale est décimée par les maladies apportées par les Espagnols, ou encore les massacres qu'ils perpétuent. La main-d'œuvre pour exploiter ces mines vient à manquer.

C'est alors que s'organise un commerce dit « triangulaire » entre trois continents qui sont l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Les Européens vont chercher des esclaves en Afrique pour les échanger en Amérique contre des minéraux précieux, des produits de la canne à sucre ou tout autre bien que l'on trouve dans les Caraïbes.

Dans le commerce du « bois d'ébène », suivant une expression couramment utilisée par les Anglais, l'Angleterre arrive largement en tête des nations négrières avec 41,3% des échanges. Puis viennent le Portugal 29,3% alliée de sa voisine l'Espagne, la France 19,2% qui développe ses colonies dans les Caraïbes, les Pays-Bas 5,7%, certains pays d'Amérique comme les États-Unis 3,2% et enfin le Danemark 1,2%. L'Espagne, quant à elle, est la grande consommatrice d'esclaves et certainement la première dans ce domaine, mais elle ne peut pas prendre part à la dimension commerciale de la traite des noirs, conformément aux accords dits de l'Asiento, signés avec l'Angleterre et les autres nations européennes.

Le site suivant a permis de documenter cet article. N'hésitez pas à le consulter pour plus d'informations : [www.grandquebec.com](http://www.grandquebec.com)

---

## La différence entre le servage et l'esclavage

La différence du servage avec l'esclavage provient du statut juridique de serf, qui jouit d'une personnalité juridique. De ce fait, le serf n'est pas une chose, un bien matériel, mais bien un être humain, une personne liée par un contrat à une autre personne.

Ainsi, le serf n'appartient pas à son seigneur. En outre, il possède des biens, peut ester et témoigner en justice, peut contracter (contrat de mariage, contrat de vente, etc.) plus ou moins librement. Sa condition de servage pouvait elle-même faire l'objet d'un contrat. Le christianisme s'opposait à ce que des chrétiens appartiennent à d'autres chrétiens. Ce qui lie le serf à son seigneur tient plutôt de la « vassalité ». Il lui doit fidélité, comme dernier étage de la pyramide féodale. Cette fidélité, comme tout lien féodal, a une contrepartie ; le seigneur lui doit protection.

Pour faire une comparaison hasardeuse avec des concepts modernes, le servage serait un contrat de non-concurrence non limité, ni géographiquement, ni dans le temps, qui empêche le serf de travailler pour d'autres seigneurs sans l'autorisation de son seigneur.

Néanmoins, la vie quotidienne des serfs n'étaient pas forcément plus enviable que celles des esclaves. Sur le long terme, le statut de servage préserve tout de même des dérives vers les justifications raciales ou religieuses d'une infériorité par nature que l'on voit pour l'esclavage.

### Tiré de :

La Fournée, Association des familles Boulanger  
Volume 13, numéro 1, mars 2008

# Voyage des Labrecque et des Chabot en France

L'Association des Labrecque et celle des Chabot proposent conjointement un tout nouvel itinéraire de voyage en France, <https://association-chabot.com/wp-content/uploads/2024/11/Programme-Voyage-France-Labrecque-Chabot-2025.pdf> en septembre 2025. C'est un projet conjoint pour les descendants de Mathurin Chabot et des frères Pierre et Jean Labrecque. Ce circuit touristique de 15 jours et 13 nuits vous permettra de visiter les hauts lieux de mémoire des Pionniers de la Nouvelle-France.

Ce nouvel itinéraire intéressera sans aucun doute les familles Chabot et Labrecque ainsi que, potentiellement, d'autres familles avec des ancêtres ayant vécu dans les mêmes coins et les passionnés d'Histoire et de généalogie.

Pour les Chabot, les villes de Tourouvre-au-Perche, St-Pierre d'Oléron, Jarnac et Nalliers ont un intérêt primordial. Pour les Labrecque, les villes de Dieppe, Honfleur, La Rochelle, St-Pierre d'Oléron et Courseulles-sur-mer ont un intérêt primordial. Mais, comme votre lecture vous le démontrera, les autres destinations sont aussi chargées d'histoire et d'intérêt touristique.

Le nouveau projet <https://association-chabot.com/wp-content/uploads/2024/11/Programme-Voyage-France-Labrecque-Chabot-2025.pdf> précise l'itinéraire et les attraits de chaque endroit, les informations sur la mobilité et le logement en occupation double ou simple (au coût supplémentaire de 350 euros). Les personnes voyageant seules se verront aussi offrir la possibilité de partager une chambre avec une autre personne de même sexe, sur demande et sur approbation mutuelle, réduisant ainsi les coûts.

**La date limite de réponse est le 14 décembre 2024, en envoyant le formulaire d'inscription complété à l'adresse courriel [mfchabot@icloud.com](mailto:mfchabot@icloud.com) " (Voir le formulaire à la page suivante)**

**Marie-France Chabot**



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION : VOYAGE EN FRANCE

11 AU 25 SEPTEMBRE 2025

### ASSOCIATION DES LABRECQUE ET DES CHABOT

(Utiliser des lettres moulées, sauf pour la signature)

PRÉNOM ET NOM	_____
DATE DE NAISSANCE	JOUR ( ) MOIS ( ) ANNÉE ( )
ADRESSE POSTALE COMPLÈTE	_____ _____ _____
MON ADRESSE COURRIEL	_____ @ _____
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	( ) _____ - _____
PASSEPORT	Numéro de mon passeport: _____ Date d'expiration : _____
CHAMBRE EN OCCUPATION	DOUBLE <sup>1</sup> ( )                  SIMPLE <sup>2</sup> ( )
SIGNATURE	_____
DATE DE LA SIGNATURE (en chiffres)	Jour ( ) Mois ( ) Année ( )

**NB : ce formulaire doit être envoyé à [mfchabot@icloud.com](mailto:mfchabot@icloud.com) qui le transmettra à Racines Voyages, avant la date limite d'inscription soit le 14 décembre 2024.**

**Contrat de voyage envoyé par Racines Voyages : première semaine de novembre 2024**

<sup>1</sup> Nous voyageons à deux.

<sup>2</sup> Je voyage seul.